

CAHIER DES CHARGES ET PIÈCES A FOURNIR
RESIDENCE D'ÉCRITURE
LONG MÉTRAGE DE FICTION
LA MAISON BLEUE

Le Conseil Départemental des Landes, avec le soutien du CNC, la Drac Nouvelle-aquitaine, en partenariat avec la Communauté de Communes de Côte Landes Nature et la commune de Saint-Julien-en-Born, souhaitent à la fois favoriser l'émergence des talents en soutenant le travail d'écriture des scénaristes de long métrage de fiction cinéma et promouvoir ses ressources locales en termes de décors et professionnels du cinéma.

Il s'agit d'accueillir en résidence à Contis plage, de façon successive et sur une période définie, des scénaristes et/ou auteurs-réalisateurs afin de leur donner les moyens d'engager les premiers pas de leur projet (aide à l'écriture ou à la réécriture).

La résidence *La Maison bleue* 2022 concerne deux projets d'écriture ou de réécriture d'un 1^{er}, 2^{ème} scénario de long métrage de fiction cinéma, en contrat ou non avec une société de production dont le scénario peut être orienté sur des décors Landais.

Un programme d'actions culturelles de médiation et d'éducation à l'image auprès de tous les publics sera mis en œuvre pour chaque projet avec l'association Du Cinéma Plein mon cartable. Il concernera la population de la communauté de communes et s'ouvrira plus largement à l'ensemble des habitants du Département.

Le lieu

Le lieu de résidence est situé sur la commune de Contis-plage, dans les Landes, à 120 km au sud de Bordeaux. Accessible en train par la gare de Morcenx (35km) ou Dax (55 km) ou aéroports Bordeaux-Mérignac (120km), Biarritz (90 km) et Pau (125 km). Elle est située à proximité du cinéma art & essai animé par l'association "A Contis" organisatrice du festival international du film de Contis, partenaire du dispositif.

Déroulement

Les périodes d'accueil en résidence des deux lauréats sont réparties en deux sessions de deux semaines consécutives :

Session 1 : du vendredi 1 avril au vendredi 15 avril 2022

Session 2 : du vendredi 7 au vendredi 21 octobre 2022

Les lauréats s'engagent à être totalement disponible sur la totalité des quatre semaines proposées.

Chaque session accueillera deux auteurs simultanément en résidence. Ils pourront être accompagnés par un collaborateur de son choix.

Elle comprend :

- la mise à disposition d'un **logement équipé** pour chaque résident : Le logement comprend deux chambres, une salle de bain, un salon, une cuisine.
(Les frais de transport aller/retour et les frais de nourriture sont à la charge du résident)
- Une **bourse d'aide à l'écriture** maximale d'un montant maximum de 4 000 € nets.
- **Un tutorat dans le cadre de la résidence** : L'objet du tutorat est d'accompagner le projet tant dans le rythme de la narration, sa fluidité, les dialogues et apporter une expertise sur la faisabilité, en prenant en compte les moyens de financement et le genre. L'objectif final est d'obtenir une version réaliste et finançable, adaptée aux décors Landais. par la structure **AVANT TOUTE CHOSE** de Donatienne De Goroztarzu, Gaétanne Josse, Virginie Montel.

En contrepartie, les lauréats s'engagent :

- sur un processus d'une année d'accompagnement autour du projet, avec des rendus d'étapes et de restitutions.
- à participer durant les temps de résidences aux **actions d'éducation à l'image** organisées par *la Maison bleue* en direction de tous les publics.

Conditions d'éligibilité

Ce dispositif s'adresse aux scénaristes et/ou auteurs-réalisateurs en contrat, ou non avec une société de production cinématographique française, pour l'écriture d'un 1^{er} ou 2^{ème} scénario de long métrage fiction cinéma.

L'appel à projet est national. Le sujet est libre. Il devra être porté par des scénaristes, auteurs-réalisateurs de nationalité française. **Les projets déposés devront montrer qu'ils peuvent s'inscrire durablement sur le département des Landes, de l'écriture au tournage.**

Dans tous les cas, l'auteur devra :

- avoir déjà écrit ou réalisé une œuvre produite de courte ou de longue durée, diffusé en salle de cinéma ou sur une chaîne de télévision, ou sélectionné en compétition dans plusieurs festivals de catégorie A.
- s'engager sur un processus d'une année d'accompagnement autour du projet, avec des rendus d'étapes et de restitutions.
- Attester d'une motivation pour de la médiation auprès d'un public.

Les projets déposés seront soumis à une présélection et soumis à la sélection finale à un comité d'experts issus d'un réseau de professionnels.

Pour s'inscrire, envoyer par mail, **un dossier unique sous format PDF** au Conseil Départemental des Landes, à l'attention de Karine Dumas, Direction de la Culture et du Patrimoine, karine.dumas@landes.fr **avant le 20 décembre 2022 inclus.**

Le dossier comprend :

- **La fiche d'inscription** remplie et signée ([lien téléchargement](#))
- Le traitement dans le cas d'une première écriture
- Traitement + sélection de séquences dialoguées dans le cas d'une réécriture.
- Une note d'intention montrant en quoi le projet peut s'inscrire pour un tournage dans le département des Landes
- Références visuelles du projet y compris celles en lien avec les décors des Landes
- un CV du (des)scénaristes ou auteurs-réalisateur(s) et du (des) producteur(s)
- Attestation d'un contrat avec une production si tel est le cas.

La sélection des projets aura lieu en visio ou présentiel **la semaine du 7 au 11 février 2022.** Dans le cas où le projet est suivi par une production, la présence de la production est demandée.

Le comité sera sensible à la singularité et l'ambition artistique des projets.

La résidence La Maison Bleue est portée par le Conseil Départemental des Landes et bénéficie du partenariat financier du CNC, de la Drac Nouvelle Aquitaine, de la Communauté de Communes Côte Landes Nature et de la commune de Saint-Julien-en-Born.

La Maison Bleue s'appuie sur un réseau de compétences : Avant toute chose, le Bureau d'accueil de tournage des Landes, Du cinéma plein mon cartable et Contis Culture Cinéma.